

PREFET DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
de Bourgogne Franche-Comté**

**Service régional de l'alimentation**

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE  
ET LE CONSEIL A L'UTILISATION INDEPENDANT  
DE TOUTE ACTIVITE DE VENTE OU D'APPLICATION DE PRODUITS  
PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références réglementaires :

- Vu les articles L. 254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application en prestation de service et le conseil à l'utilisation indépendant de toute activité de vente ou d'application de produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTE au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 22 mai 2018 ;
- Vu l'arrêté DRAAF n° 2019-30 D du 02 septembre 2019 portant subdélégation de signature aux chefs de service de la DRAAF ;

L'organisme : **BOURGOGNE VITI SERVICE**  
domicilié à : ZAC Porte de Beaune – BP 90197 – 21205 BEAUNE CEDEX

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **BO10205**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

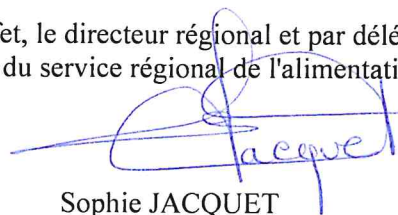
Cet agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements rattachés à votre organisme et bénéficiant de cet agrément :

<b>BOURGOGNE VITI SERVICE</b>	<b>21205</b>	<b>BEAUNE</b>
<b>BOURGOGNE VITI SERVICE</b>	<b>71150</b>	<b>CHASSEY LE CAMP</b>
<b>BOURGOGNE VITI SERVICE</b>	<b>71640</b>	<b>MERCUREY</b>
<b>BOURGOGNE VITI SERVICE</b>	<b>21700</b>	<b>NUITS SAINT GEORGES</b>

Fait à Dijon, le 19 septembre 2019

Pour le préfet, le directeur régional et par délégation,  
Le chef du service régional de l'alimentation,



Sophie JACQUET

**DRAAF de Bourgogne Franche-Comté**  
Adresse postale : 4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 DIJON Cedex

Accueil physique du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et sur rendez-vous les après-midis  
Accueil téléphonique au 03 80 39 30 00 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00